



Pension alimentaire trop élevée comment faire?

Par **jolieplume**, le 11/05/2009 à 11:59

Bonjour, rnje ne voi plus mon fils depuis 2002 rnje paye a sa mere 283€/mois de pension alimentairernj'ai 3 enfants a charge et ma concubine ne travaille pas rnmon salaire est de 1600€/mois rnil nous reste 350€ pour vivre la fin du mois est tres durerndeplus je n'ai aucune nouvelle de mon fils et tout mes couriers reviennent avec la mention parti sans laisser d'adresse.rncomment faire pour recalculer cette pension et pour revoir mon fils rnpour le bien etre familiale .rnje ne c'est plus quoi faire.rnaidez moi svprnmerci beaucoup[fluo][b][/fluo]

Par **Marion2**, le 11/05/2009 à 12:18

Bonjour, rn rnVous saisissez en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de la mère, vous demandez une modification de la pension alimentaire et vos expliquez votre situation actuelle. rn rnPour l'adresse de la mère, vous lui envoyez un chèque tous les mois ou lui faites-vous un virement sur son compte bancaire ? (c'est pour l'adresse, il faudra la mentionner sur votre courrier pour le JAF) rn rnCordialement.

Par **jolieplume**, le 11/05/2009 à 12:34

MERCI pour votre reponsernen fait j'en voyais des menda cash a son adresse .rnun jour tout

commençais à m'être retournée. Elle avait changé d'adresse sans me prévenir. Après plusieurs mois j'ai eu une saisie sur mon salaire d'un montant de 283€/mois. Mais j'ai gardé toutes les preuves de retour des recommandés et des billets de train pour mon fils.

Par **Marion2**, le **11/05/2009** à **12:59**

Je pense qu'également vous devriez déposer plainte à la gendarmerie pour non représentation d'enfant. Votre ex-épouse est dans l'obligation de vous communiquer son adresse. Bon courage.